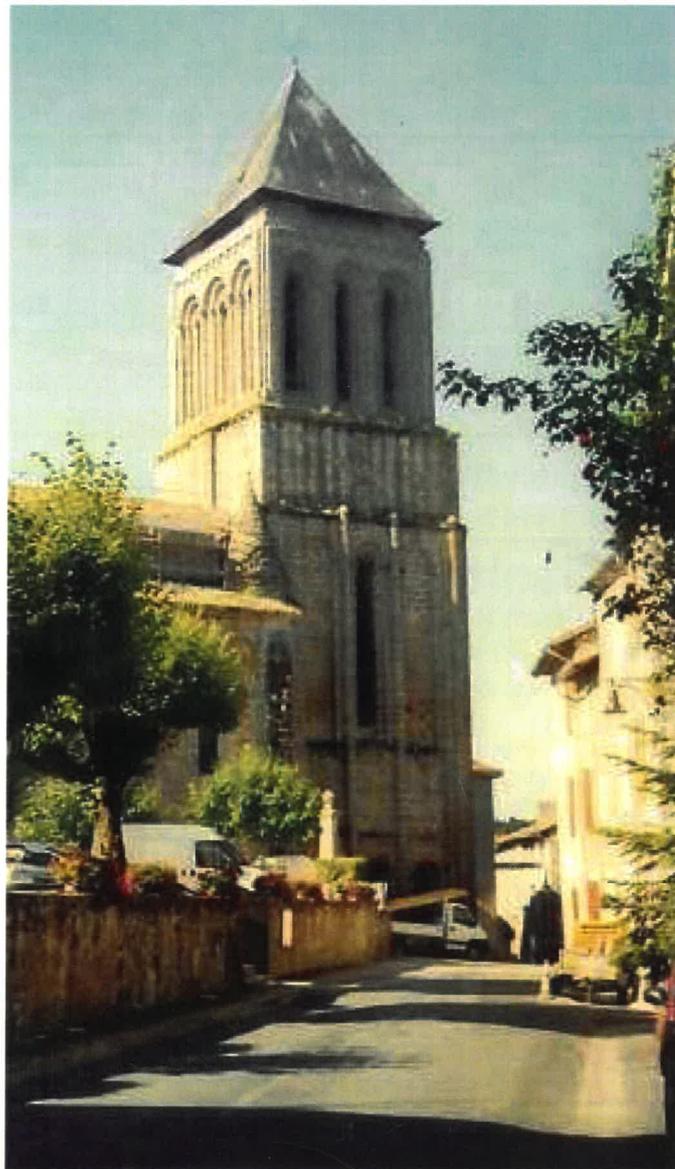


# LESTERPS

*Au fil du temps*



*Cette partie de la rue principale sera rénovée dans le cadre du projet d'aménagement de bourg – Tranche 3*



**2007 - 2008**

**Bulletin Municipal N° 13**

## MOD PASSION

**BURK Philippe**

Bonneterie - Lingerie - Confection

Place Guy Mocquet - 87200 SAINT-JUNIEN

et sur toutes les foires de la région - 05 55 02 13 39

## SARL DUMAS DELAGE

Maçonnerie - Couverture - Funéraire - Carrelage

Tél. 05 45 85 33 77 - Fax : 05 45 71 06 48  
16420 LESTERPS

## Ets GODINEAU

Concessionnaire VALTRA

MATERIELS AGRICOLES - MAGASIN LIBRE SERVICE

PIÈCES AGRICOLES

RÉPARATIONS TOUTES MARQUES

Rte de St-Christophe 16420 LESTERPS - 05 45 71 08 22



TOUS TRAVAUX PUBLICS ET PARTICULIERS  
TERRASSEMENT - ASSAINISSEMENT - VOIRIE

Les Fourès à Chaus - 16500 CONFOLENS  
Tél: 05 45 84 21 34 - Mobile: 06 80 61 73 51  
Fax: 05 45 31 18 74  
labbe.tp@labbe-tp.com

Hervé RAVELEAU

## Création de paysages



Maçonnerie paysagère

**PITON  
Alain**

Posé de clôture

Chez Pilloux - 16500 ABZAC - 05 45 84 00 07

## Boucherie

## Charcuterie

**Simon TORRES**

Viandes de 1<sup>er</sup> choix - Volailles

16420 LESTERPS - Tél. 05 45 71 01 88



## TRAUMAT Marc

- Tôlerie, carrosserie, peinture
- Mécanique auto-vente
- Voitures occasions, neuves
- Redressage sur marbre

Rte de Confolens LESTERPS Tél. 05 45 71 01 40



## VIGNAUD ELECTRICITÉ

Journard

16420 St Christophe

TEL 05 45 71 54 58

PORT. 06 07 69 39 26

## Ent. TISSEUIL Robert

Plâtrerie - Isolation

Peinture - Papier Peint

Revêtements sols et murs

16420 LESTERPS - Tél. 05 45 71 05 29 - Fax 05 45 71 02 58

## TRAVAUX AGRICOLES

**SAVY Louis**

**SAVY Jérôme**

Curage de Bergerie et d'Étables BOB CAT  
Pulvérisation et Épandage d'engrais "Moto quad"

16420 LESTERPS - Tél. 05 45 71 00 54

## Daniel CHANSIGAUD

Électricité - Ménager - Dépannage

Sanitaire - Zinguerie - Chauffage - Ramonage

16420 ST-CRISTOPHE

☎ 05 45 71 08 16

## Société Forestière Beau

**Gérard HUET**

Exploitation Forestière - Scierie - Piquets

Courrières - 16220 MONTBRON

Tél. 05 45 70 76 63 - Fax. 05 45 70 73 41

## Café - Restaurant Les Tilleuls

16420 LESTERPS - 05 45 30 21 81

- Menu ouvrier • Menu gastronomique
- Carte, pizza • Réception, banquet



## allez et c<sup>o</sup>

Jean-Marc DUPUY

Directeur d'Agence

E-mail : allez.chasseneuil@allez.fr

La Nautière - 16270 Chasseneuil-sur-Bonnieure  
Tél. 05 45 39 50 52 - Fax 05 45 39 69 75

Construction de Réseaux de Distribution d'Énergie  
Pose mécanisée - Forages - Électricité Industrielle - Éclairage  
public et festif - Postes - Signalisation

Pulsat

## Ets ROY

Pulsat

Électricité - Électroménager - Chauffage

Sanitaire - Fuel Domestique

CHABANAIS

Tél. 05 45 89 33 40

BRIGUEUIL

Tél. 05 45 71 02 83

## SARL Ateliers VIGNAUD

MENUISERIES - CHARPENTE - ESCALIERS - COUVERTURE

RÉNOVATION - MENUISERIES ANCIENNES

Port. 06 85 12 64 37

Menuisiers de Pères en Fils depuis 1870

«Le Marouin» - 16500 Esse - ☎ 05 45 84 05 53 - Fax 05 45 84 15 57



ALIMENTATION - TABAC - PRESSE - DÉPOT DE PAIN

## Marinette FIXE-GANTEIL

Ouvert tous les jours de 8h30 à 19h30 - le Dimanche de 8h30 à 12h30

LESTERPS - Tél. 05 45 71 08 75 - Fax 05 45 71 52 16

## LOCATION DE TIVOLIS

**Louis SAVY**

pour vos :

Fêtes, Banquets, Noces, Réceptions, etc.

16420 LESTERPS - Tél. 05 45 71 00 54 - 06 15 39 37 00

## MATÉRIAUX

**Yves RAMA**

Magasin et Exposition



Z.A.E. La Croix Saint-Georges - 16500 CONFOLENS - Tél. 05 45 84 16 35



# LE MOT DU MAIRE

**Chers habitants de LESTERPS,**

Au seuil de cette nouvelle année, le Conseil Municipal et moi-même, comme nous l'avons fait le 11 janvier dernier selon la nouvelle formule (*les vœux 2010 auront lieu le 10 janvier*), venons vous présenter nos meilleurs vœux pour l'année 2009, vœux de bonheur, de santé et de réussite à tous et à chacun.

Ce bulletin est le treizième et le premier de la nouvelle équipe municipale élue en mars dernier. Il vous permettra, je l'espère, de mieux connaître notre commune dans son fonctionnement, sa vie quotidienne et ses projets.

Vous découvrirez, au fil des pages, ce qui a été réalisé au cours des deux années 2007 et 2008. Je n'évoquerais que les deux projets les plus importants : la restauration de l'Abbatiale et l'aménagement du bourg (tranche 3). Les travaux de l'église ont débuté en juillet 2008 et se poursuivent actuellement pour une durée de 40 mois avec une tranche ferme et quatre tranches conditionnelles.

Le dossier de l'aménagement du bourg est bouclé aussi bien techniquement que financièrement. Les entreprises sont choisies et les travaux devraient débuter en février/mars 2009 pour une durée d'environ 5 mois.

Vous comprendrez bien, chers concitoyens, que le Conseil Municipal reste vigilant quant à la gestion du bien public, mais aussi qu'il doit gérer les difficultés grandissantes et régler des problèmes qui parfois dépassent l'enjeu strictement communal. C'est pourquoi nous devons œuvrer à plusieurs pour le développement de l'économie, l'aménagement de l'espace ou la création de services, d'animation et de vie culturelle.

Nous comprenons votre attachement à notre commune, avec votre soutien, notre audace sera votre succès. Ensemble construisons notre avenir.

**Jacques THIBAUT**

## SOMMAIRE

Page 3	<i>Mot du Maire</i>
Page 4	<i>Etat-civil 2007 et 2008</i>
Page 5	<i>Budget 2007 et 2008</i>
Page 6	<i>Le Personnel communal Vie à l'école</i>
Page 7	<i>Le nouveau Conseil Municipal</i>
Page 8	<i>Bicentenaire du cadastre</i>
Page 9	<i>La Maison du Patrimoine Réouverture du restaurant</i>
Page 10	<i>Réalisations 2007</i>
Page 11	<i>Réalisations 2008</i>
Page 12	<i>Projets 2009</i>
Pages 13 à 18	<i>Vie associative</i>
Page 19	<i>Utile et pratique</i>
Page 20	<i>Histoire d'ails !</i>

# ETAT-CIVIL 2007 / 2008

<b>D E C E S</b>	<i>Année</i>	<i>Date</i>	<i>Personne</i>	<i>Age</i>
	2007	06 janvier	DEMBO Michel Serge André	55
		27 mars	GUINET André Pascal	82
		24 octobre	EVANS Antony Roy	67
		07 novembre	DESNOEL Henri Marcel	87
	2008	04 février	FIXE Henri Michel	77
		19 mai	PARDOUX Gilbert Louis	78
		04 juillet	DANGLADE Ep. DUCHIRON Marie Renée	82
		15 septembre	JAMMET Ferdinand François	85
		30 octobre	FAUBERT Abel Adrien	75

<b>I N H U M A T I O N S</b>	<i>Année</i>	<i>Date</i>	<i>Personne</i>	<i>Age</i>
	2007	24 février	SAVY Yvonne Pierrette Henriette	79
		17 mars	DESNOEL Alphonse Paul	91
		26 mars	BAUDET Vve PETIT Marie Amélie	99
		30 mai	JONQUET Albert Marcel	46
		06 juillet	LEFORT Anatole Joseph	77
		19 septembre	THIBAUD Vve ROUSSY Marie Louise	90
		27 septembre	LE SUEUR Robert Henri Marie François	83
		21 octobre	LABARUSSIAS Paul	87
		31 octobre	ADOL Jacques Marie Gabriel Hubert	84
	13 novembre	GANTEIL Vve GRANET Amélie	81	
	2008	07 janvier	DUSSOCHAUD Emile Paul Marius Henri	84
		18 février	PINOT Vve BOURDIER Marie Marguerite	88
		14 mars	NICOLAS Vve FAUBERT Mélanie	81
		07 mai	DESSET Vve MORICHON Suzanne	81
		19 juin	LAURENT Guy Marcel	88
		26 octobre	JANEL Vve LACROIX Raymonde	87
		28 décembre	De BENGUY Vve De la BORDERIE Jeanne Françoise Marie Victoire	92

<b>N A I S S A N C E S</b>	<i>Année</i>	<i>Date</i>	<i>Personne</i>
	2007	28 mars	COMMIN Margot Louise
		05 mars	DUBOIS Naïm
		24 octobre	DUMAS-DELAGE Tiphaine Noëllie
		04 août	LAHCEN Bryan
		02 novembre	LAVAUZELLE Eva Annick Edith
		31 mai	LITOLFF Tilda Lam
		19 avril	LONGEVILLE Anna
		07 novembre	HOFFART Lincoln
		21 mai	WINTHERSHEIM Killian
	2008	01 mars	MENETRIER-MONDEME Julien François Jean
		03 avril	MORTIER Janelle Maryse Jeanine
		23 mai	GARCONNET Amélie Christelle Christine
		21 août	DUMASDELAGE Lucie
		31 août	HOFFART Florian
		11 octobre	LEMAN Leïla
		18 octobre	DANGLADE Ophélie
		01 décembre	GUIBET Hugo Liam

<b>MARIAGES</b>	<i>Date</i>	<i>Epoux</i>	<i>Epouse</i>
	18 mai 2007	THIRIEZ Fabien Xavier Joseph	DE LA BORDERIE Claire Evelyne Marie
	10 octobre 2008	DE SABOULIN BOLLENA Hubert Marie Joseph	DE LA BORDERIE Cécile Solange Marie

# BUDGET PREVISIONNEL 2007

SECTION DE FONCTIONNEMENT	
Dépenses	Recettes
<b>Charges à caractère général</b>	Produits des services et des ventes
- Achats non stockés	7 115
- Services extérieurs	37 780
- Autres services extérieurs	Impôts et taxes
- Impôts et taxes	Dotations de l'Etat - Subventions
<b>Charges de personnels</b>	29 150
- Personnes extérieures au service	Autres produits de gestion courante
- Rémunération du personnel	4 180
- Charges sociales	Atteuation de charges
- Impôts et taxes sur rémunérations	33 000
<b>Autres charges de gestion courante</b>	Excédent de fonctionnement reporté
- Indemnités maire et adjoints	474 985
- Contribution organismes regroupement	<b>TOTAL</b>
- Subvention Budget Assainissement	880 034
- Subventions aux associations	
- Pertes sur créances irrécouvrables	
<b>Charges financières</b>	
<b>Dépenses imprévues</b>	
<b>Virement à la section d'investissement</b>	
<b>TOTAL</b>	<b>880 034</b>



# BUDGET PREVISIONNEL 2008

SECTION DE FONCTIONNEMENT	
Dépenses	Recettes
<b>Charges à caractère général</b>	Produits des services et des ventes
- Achats non stockés	7 100
- Services extérieurs	43 280
- Autres services extérieurs	Impôts et taxes
- Impôts et taxes	Dotation de l'Etat - Subventions
<b>Charges de personnels</b>	38 350
- Personnes extérieures au service	Autres produits de gestion courante
- Rémunération du personnel	4 180
- Charges sociales	Atteuation de charges
- Impôts et taxes sur rémunérations	1 242
<b>Autres charges de gestion courante</b>	Produits exceptionnels
- Indemnités maire et adjoints	50
- Contribution organismes regroupement	Excédent de fonctionnement reporté
- Subventions aux associations	461 957
- Pertes sur créances irrécouvrables	<b>TOTAL</b>
<b>Charges financières</b>	845 237
<b>Dépenses imprévues</b>	
<b>Virement à la section d'investissement</b>	
<b>TOTAL</b>	<b>845 237</b>

SECTION D'INVESTISSEMENT	
Dépenses	Recettes
Remboursement d'emprunts	15 249
Dépenses d'équipement	Excédent de fonctionnement capitalisé
Matériel informatique	6 134
Aménagement du bourg	Produits de cession d'immobilisation
Cimetière	5 000
Travaux de voirie	Subventions
Travaux à l'Eglise	240 000
Travaux bâtiments communaux	Emprunts
Maison du Patrimoine	521 027
Logement communal	Virement de la section de fonctionnement
Grange Rue de la Mairie	51 000
Logement des écoles	<b>TOTAL</b>
Abribus	1 022 973
Subventions d'équipement	
Voies nouvelles et réseaux	380 000
Equipement salle des fêtes	16 000
Dotation	2 000
Déficit reporté	50 000
	17 000
	25 000
	4 000
	30 000
	6 000
	10 450
	14 500
	145 640
<b>TOTAL</b>	<b>1 022 973</b>



SECTION D'INVESTISSEMENT	
Dépenses	Recettes
Remboursement d'emprunts	14 320
Dépenses d'équipement	Excédent de fonctionnement capitalisé
Matériel informatique	54 362
Aménagement du bourg	Produits de cession d'immobilisation
Cimetière	2 895
Travaux de voirie	Subventions
Travaux à l'Eglise	273 509
Travaux bâtiments communaux	Dotations, fonds divers et réserves
Maison du Patrimoine	500
Logement Instituteur	Emprunts
Logement communal	425 000
Grange Rue de la Mairie	Virement de la section de fonctionnement
Acquisition foncière pour lotissement	488 020
Abribus	414 870
Acquisition maison pour Médecin	<b>TOTAL</b>
Etude PLU	1 192 977
Subventions d'équipement	
Voies nouvelles et réseaux	16 000
Equipement salle des fêtes	500
Subvention d'investissement	100
Déficit reporté	30 000
	1 500
	50 000
	1 200
	140 000
	13 000
	32 000
	6 000
	600
	18 000
	68 335
<b>TOTAL</b>	<b>1 192 977</b>

## LE PERSONNEL COMMUNAL

En début d'année 2007, Mme Catherine DUQUESNE ayant mis fin à son contrat pour raisons personnelles, Noëma LEGITIMUS a été embauchée en Contrat d'Accompagnement vers l'Emploi (20h/semaine), pour la surveillance de la cantine scolaire, la surveillance dans le bus matin et soir et tout autre type de travaux (peinture, ménage, tâche administrative...).



En octobre, deux des trois contrats aidés se sont arrêtés:

- Le contrat Mme Alice BESSAGUET qui surveillait la garderie scolaire et qui tenait la maison du patrimoine est arrivé à échéance sans possibilité de renouvellement.
- M. Martin SIEGLER, employé technique, n'a pas souhaité renouveler son contrat.

Suite à la diminution du nombre de contrats aidés au niveau national, la commune n'a pas embauché de nouvelle personne (trop lourd pour le petit budget communal) et Noëma LEGITIMUS a dû arrêter la surveillance du bus et prendre en charge la surveillance de la garderie scolaire.



Enfin, après presque trente années de bons et loyaux services, M. Aimé BESSAGUET a pris sa retraite le 31 décembre 2007. Afin d'anticiper son remplacement, la commune a décidé, après étude des différentes candidatures, d'embaucher Denis FAUBERT à partir du 1<sup>er</sup> décembre 2007 pour une durée de 1 mois. Son embauche en tant que stagiaire a été effective au 1<sup>er</sup> janvier 2008.



En ce qui concerne l'année 2008, Noëma LEGITIMUS a été remplacée par Patricia JAUD à la rentrée scolaire. Le recrutement a été conclu par le biais d'un Contrat d'Accompagnement vers l'Emploi pour la surveillance de la cantine, de la garderie scolaire et diverses tâches.

## LA VIE A L'ECOLE

En 2007, on avait planté des tomates, des radis, des courgettes, des salades, de l'aneth, de la ciboulette, du persil et des coloquintes. On avait même mangé des radis (qui piquaient), des courgettes (qui étaient très grosses), de la salade (qui était très bonne et très verte) et des petites tomates (qui étaient rouges).

Notre jardin était beau et bien mais on l'a déménagé parce ce qu'il n'y avait pas assez de soleil. Les cantonniers ont retourné de la terre et ils ont creusé là où il y avait de l'herbe, entre la poubelle verte et la cantine.

Nous avons planté les plants de salade que le papy de Maxim nous avait donnés. Après nous avons semé les graines de salades du papa de Solenne et nous avons désherbé. Nous avons aussi arrosé, enlevé les limaces, et éclairci nos salades. Nous avons même mis des oignons jaunes et rouges et quand ils seront prêts nous les emmènerons à la maison.

Nous aimons bien aller au jardin parce que nous aimons bien nous salir, toucher les vers de terre, et manger nos salades.



# LE NOUVEAU CONSEIL MUNICIPAL



Manque sur la photo : BENOIS Jean-Michel et BERNARD Florence

## Membres du Conseil Municipal

Maire : THIBAUT Jacques

1<sup>er</sup> Adjoint: TISSEUIL Robert

Délégation : Entretien et suivi des travaux de voirie communale et des chemins ruraux

2<sup>ème</sup> Adjoint: COURJEAU Jean-Paul

Délégation : Entretien et suivi des travaux sur les bâtiments et bien communaux

3<sup>ème</sup> Adjoint: VILLELEGER André

Délégation : Gestion des affaires sociales et des écoles.

Conseillers : BENOIS Jean-Michel

BERNARD Florence

BODET Joël

BURBAUD Didier

CORDEAU Gérard

DANGLADE Gilbert

GRI Micheline

MERIGAUD Pierre

PARDANAUD Mireille

THALIE Marie-Annette

ZORZOLI Yves

## Membres des commissions communales

**Centre communal d'action social :**

Bodet J, Bernard F, Cordeau G, Gri M

**Commission Cantine :**

Bernard F, Thalie M-A, Bodet J

**Commission Aménagement du bourg :**

Benois J-M, Bodet J, Courjeau J-P, Gri M, Thalie M-A, Villeléger A, Tisseuil R

**Commission Eglise :**

Benois J-M, Bernard F, Courjeau J-P, Gri M, Pardanaud M, Villeléger A, Tisseuil R

**Commission Scolaire :**

Bernard F, Cordeau G, Gri M

**Commission Voirie et Chemins :**

Bodet J, Danglade G, Mérigaud P, Tisseuil R, Zorzoli Y

**Commission Maison du patrimoine / Tourisme :**

Pardanaud M, Courjeau J-P, Villeléger A

## Délégués dans les structures intercommunales ( Titulaires - Suppléants )

**Syndicat d'alimentation en eau potable :**

Bodet J, Tisseuil R - Burbaud D, Zorzoli Y

**Syndicat mixte pour l'accueil des gens du voyage :**

Thibaut J - Cordeau G

**Syndicat Intercommunal de la Fourrière :**

Zorzoli Y - Tisseuil R

**SIVOS BOREALL :**

Thibaut J, Villeléger A

**Syndicat d'électrification de Confolens Sud (transitoire) :**

Bodet J, Zorzoli Y - Danglade G, Mérigaud P

**Secteur Intercommunal d'Energies de Confolens :**

Zorzoli Y - Bodet J

**Syndicat de Pays de Charente Limousine :**

Thibaut J - Pardanaud M

**Communauté de Communes du Confolentais :**

Thibaut J, Tisseuil R - Cordeau G, Danglade G

**A.D.A.P.A. du Confolentais :**

Thalie M-A - Tisseuil R

# 2007 : ANNEE DU BICENTENAIRE DU CADASTRE

**LES ORIGINES :** En juillet 1807, Napoléon 1<sup>er</sup> ordonnait à son ministre du Trésor de créer un cadastre parcellaire dénombrant toutes les communes de l'Empire français. Lancé par la loi du 15 sept. 1807 qui fixe les principes généraux du Cadastre, le travail de constitution du Cadastre dura plus de 40 ans et mobilisa de grands scientifiques, pour réaliser le "code cadastral" de 1811.

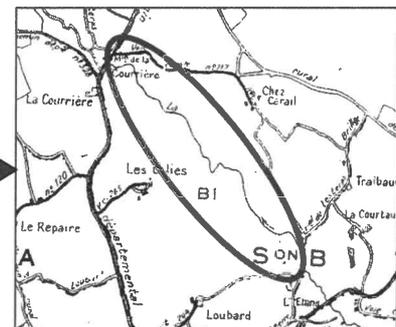
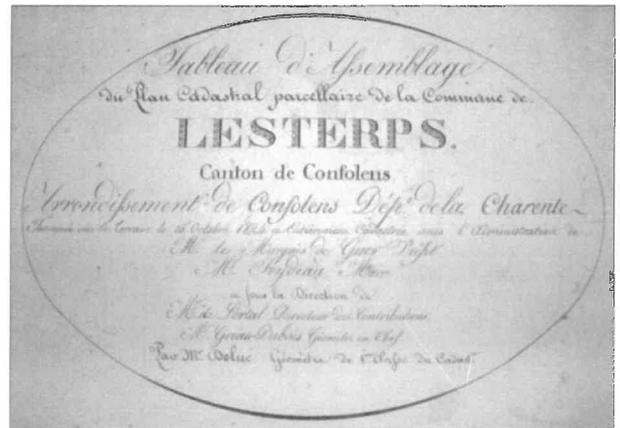
En 1850, ce sont quelques **100 millions de parcelles** et **34 000 communes** qui ont été répertoriées, ce qui correspond à peu près à ce que l'on retrouve dans la base informatique du cadastre numérique actuel.

## LE CADASTRE ET NOTRE COMMUNE :

Le cadastre de notre commune a été terminé sur le terrain le **15 oct. 1824** par M. DELUC, géomètre de 1<sup>ère</sup> classe du Cadastre tel qu'en témoigne le cartouche ci-contre :

Le territoire communal était ainsi divisé en 8 sections sur 22 feuilles entièrement dessinées **à la main**. Ce document encore en bon état de conservation permet de remarquer quelques éléments intéressants :

- Quelques villages représentés alors n'existent plus du tout comme celui du Moulin de la Guérenne situé à coté du Moulin Brandin ou « La Grange » situé entre le Moulin de la Courrière et Labrousse.
- Certains étangs ont fortement diminué ou se sont complètement asséchés comme le gigantesque étang de La Courrière ou son voisin dont il ne reste quasiment plus rien.



- L'orthographe de quelques noms a complètement changé : Hameau des Descalies → Les Calies, Etang de l'Hespéride → Etang de l'Eau Périte, Moulin de Brandy → Moulin Brandin, etc...
- Certains lieux importants ont fortement été modifiés comme la place des Tilleuls avec la modification de l'emprise de l'Eglise, la disparition des anciennes halles, la construction des anciennes écoles (logements communaux actuels), de la petite salle et des nouvelles halles,

Au fil du temps, le territoire évoluant sans cesse et de plus en plus rapidement, les outils ont du s'adapter. Après plusieurs versions « papier », notre commune possède aujourd'hui le cadastre numérisé depuis 5 ans. Sa mise à jour est ainsi plus facile.



**SON ROLE ET SON EVOLUTION :** Depuis l'origine, le Cadastre est un service à **vocation fiscale** : son rôle était de déterminer le revenu des propriétaires terriens pour asseoir leurs contributions, calculées sur des éléments matériels et objectifs. Il est également étroitement lié à **l'administration des territoires** : il permet de délimiter le périmètre des communes et constitue un outil important pour aider les maires dans leur tâche, en fournissant un plan détaillé et à jour de leur territoire communal.

Aujourd'hui, le Cadastre est cependant en pleine évolution. A présent, la direction générale des impôts permet l'accès par internet aux 600 000 feuilles du plan sur le site [www.cadastre.gouv.fr](http://www.cadastre.gouv.fr). Chaque internaute peut, contre paiement en ligne, commander des feuilles grand format sur support papier ou plastique, cédérom ou dvd ou encore télécharger des fichiers depuis le site.

# LA MAISON DU PATRIMOINE

En 2007 : 1595 visiteurs - En 2008 : 1527 visiteurs

Ouverte toute la saison estivale, la Maison du Patrimoine a accueilli en 2007 « Les Peintres Bandiat-Tardoire » de Jauldes et notamment les œuvres de : Joëlle FOURGEAUD, Mary-Elisabeth BARRAL, Colette LASSAUTIERE, Muriel LAVERGNE, Jacques GAUTHIER, Maryse PIERRE, Guy DEJAMEAU, Jean-Louis CARRE, Simone GAFFYNE et Ghislaine RODRIGUEZ.

L'exposition thématique du premier étage a été gracieusement prêtée par le service des Archives du Conseil Général et portait sur l'architecture locale.



En 2008, dixième année d'ouverture, la Maison du Patrimoine a accueilli trois peintres et une photographe afin qu'à travers leurs œuvres, ils fassent partager aux visiteurs leurs passions.



- Colette PEYRAUD-QUERAUD, native de Brillac peint en amateur depuis 15 ans,
- Martine BOSSOU, native de Brillac également et aquarelliste depuis 3 ans, s'inspire de ses voyages,
- Michel COTTIER, enfant du pays et professionnel, peint depuis de très nombreuses années (pastel, aquarelle, peinture à l'huile et même peinture sur porcelaine) et donne des cours en Creuse.
- Karine THIMMONIER, photographe amateur poitevine et danseuse du groupe Lo Gerbo Baudo de Confolens, présentait sa première exposition photos sur le thème de la *vielle à roue*.

## CAFE-RESTAURANT

### « LES TILLEULS »

La commune a eu la joie de voir la réouverture de son café-restaurant le 23 juin 2007 par Alain RATEAU et sa compagne Mireille PARDANAUD.

Alain, enfant de la commune venu renouer avec ses racines lesterroises, met en œuvre son savoir-faire acquis au fil de ses diverses expériences professionnelles.

Dans sa salle de restaurant ou sur ses terrasses à la belle saison, le « Chef » propose : Menus ouvriers, gastronomiques, à la carte, pizza... tous les jours sauf le mercredi et de dimanche soir.

Il peut également réaliser vos banquets et réceptions.



Assiette de fruits rouges



Noix de St Jacques au parfum d'orange



Profiteroles

#### Café-Restaurant

« Les tilleuls »

Place de l'église

16420 LESTERPS

Tél/fax : 05 45 30 21 81

[www.restaurant-charente-limousine.com](http://www.restaurant-charente-limousine.com)

# LA COMMUNE DE LESTERPS ....

## LES REALISATIONS 2007

### CONSTRUCTION D'UN COLUMBARIUM ET DE DEUX CAVES-URNES:

Devant l'accroissement du nombre de crémations, Lesterps a réservé une partie du cimetière afin d'y installer columbariums, caves-urnes et jardin du souvenir. Pour le moment, il a été décidé d'implanter un columbarium 8 cases et 2 caves-urnes réalisés par la SARL DUMASDELAGE pour un montant total de 6123.52 Euros. Le site se développera au fur et à mesure des demandes.



### INSTALLATION DE SANITAIRES A LA MAISON DU PATRIMOINE :

Une partie de la petite salle du 1<sup>er</sup> étage a été consacrée à la réalisation de sanitaires. Les toilettes et le lave-mains ont été installés par M. CHANSIGNAUD et le reste des travaux (lambris, ...) a été réalisé par les employés communaux. Le montant total des travaux s'élève à 1615.56 Euros.

### REHABILITATION DU LOGEMENT DES ECOLES :



Le dernier locataire étant parti, le Conseil Municipal a décidé de profiter du fait que le logement soit vide pour réaliser des travaux indispensables tant sur le plan du confort que de la sécurité (isolation thermique, perron donnant dans la cour, électricité, sanitaires, peinture).

Ainsi, les entreprises suivantes sont intervenues : Ets GODINEAU (Perron et portillon), D. CHANSIGNAUD (Sanitaires, Cuisine, Salle de bain), J-F. VIGNAUD (Electricité et hotte), Ets ROY (Antenne TV), SARL

Ateliers VIGNAUD (Menuiseries) et R TISSEUIL (isolation des murs et peinture) pour un total de travaux de 20008.24 €. La commune ayant pu bénéficier de subvention de la Région (4500 €) et du département (7052.40 €), il reste à sa charge 8455.84 €.

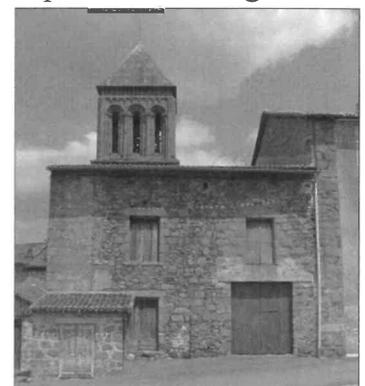
Grâce à ses différents travaux, ce logement communal a pu être reloué dans des conditions de confort et de sécurité plus décentes au directeur de l'Ecole Guillaume GUIBET et à sa compagne.

### ACQUISITIONS DIVERSES :

*Informatique* : Suite à divers problèmes tant matériels que « logiciel », la commune a acquis un nouveau poste informatique auprès de M. CRESPIEN de Pleuville pour 1068.00 € ainsi que le nouveau « pack » de logiciels de la société SEGILOG déjà utilisé par la Communauté de Communes du Confolentais et plusieurs communes voisines pour un montant de 3473.18 €. Les logiciels permettent de gérer la comptabilité, le personnel, les emprunts, l'Etat-civil, le cimetière, le recensement militaire, le fichier électoral et l'assainissement. L'ancien matériel a été donné à l'Ecole.

*Technique* : La commune a acheté un nouveau broyeur d'accotement aux Ets GODINEAU pour un montant de 6697.60 € et un congélateur pour la cantine à D. CHANSIGNAUD pour 513 €

*Immobilière* : Suite à la décision prise en 2006, la commune a acquis en 2007 la grange de Mme CHAPPELLE située dans la rue de la Mairie pour un montant de 16738.03 € (frais de notaire compris). Cette grange permet un stockage non négligeable.



### TRAVAUX DE VOIRIE :

Dans le cadre du FDAC et grâce au concours de la Communauté de Communes du Confolentais, les routes suivantes ont été refaites : Rue de la Mairie, Route de La Renaudie, Route d'Aucher, Route des fossés et une partie de la Route de Loubart. La part communale s'élève à 5293.90 €.

La route de Tatelard a été faite en plus du Programme FDAC pour un montant total de 10711 €.

## .... EVOLUE, INVESTIT, SE DEVELOPPE.

### LES REALISATIONS 2008

#### RESTAURATION DES MAÇONNERIES DE L'ÉGLISE

Malgré les très nombreuses difficultés rencontrées en 2007 (appel d'offre infructueux, entreprise en redressement judiciaire...), le dossier de l'Église a enfin été concrétisé en 2008.

Les entreprises choisies pour réaliser les travaux sont les suivantes : RBL de St Projet (16) : Couverture et Maçonneries, MCCC de Fléac (16) : Charpente, Renofors de Chevilly Larue (94) : Chaînages spéciaux, L'Atelier du vitrail de Limoges (87) : Vitraux.

La tranche ferme (Consolidation nef) a été commencée fin Juillet 2008 et la tranche conditionnelle n°1 (Restauration extérieure Nef et Chevet) devrait être engagée très rapidement afin de profiter des échafaudages déjà en place.



#### DIFFERENTES TRANSACTIONS REALISEES :

*Tracteur* : La commune a acheté un nouveau tracteur aux Etablissements lesterrois GODINEAU pour un montant de 48 873.20 € TTC (reprise de l'ancien véhicule de 3000 € non comprise).

*Photocopieur* : Suite à la non-reconduction du contrat de maintenance de la société NRG France concernant le photocopieur des Ecoles, la mairie a décidé d'acquérir un nouveau photocopieur couleur pour le secrétariat et de laisser son ancien appareil aux Ecoles. Le nouvel appareil a coûté 9125.38 € TTC.



*Immobilier* : La maison de M. et Mme DUFOUR, située en face de la Poste, a été acquise fin 2008 afin d'éviter qu'elle ne devienne une nouvelle maison secondaire et d'éventuellement attirer une famille avec enfants. Le montant de la transaction s'élève à 100 000 € frais de notaire compris.

*Terrains* : Le jardin qui avait été acheté avec la maison de M. Méchenet a été cédé à Mme Pardanaud qui envisage d'y faire construire une maison. Le prix de la vente s'élève à 3 500 € frais de notaire compris.

La commune a également décidé d'acquérir, comme il était prévu, le terrain appartenant à la succession Jean-Louis VIGNAUD, afin de faire un bac de rétention d'eau pour absorber les eaux plus rapidement et ainsi éviter les inondations des riverains du carrefour de Confolens en cas de fortes pluies.

#### TRAVAUX SUR LES BATIMENTS COMMUNAUX

*Mairie* : La porte d'entrée a été changée et permet une plus grande ouverture (2/3). Les 4 paires de volets devraient suivre en 2009. L'année prochaine devrait également voir les travaux de peinture intérieure et un réaménagement plus fonctionnel.

*Grange* : Les employés communaux ont refait tout le plancher et fermé la cage d'escalier. L'étage est maintenant protégé et propre.

#### AUTRES DEPENSES

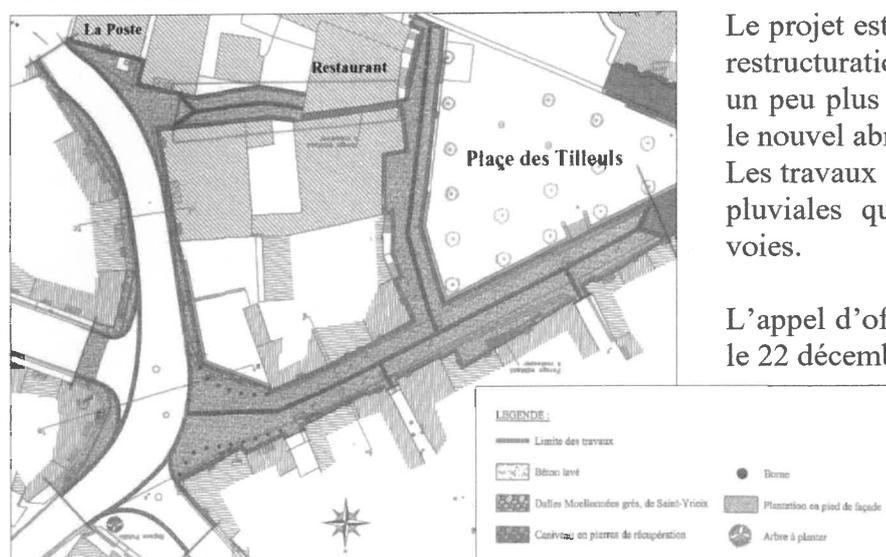
*Archives* : Afin d'assurer la conservation de son patrimoine (Archives) la commune a fait restaurer les trois registres d'état civil les plus anciens en sa possession pour un montant total de 3371.82 € TTC.

Monsieur Jean DELAGE de Montrollet est également en train de numériser tous les registres (ceux conservés aux Archives et ceux de la commune) et de rentrer les données sur un programme informatique qui facilitera les recherches généalogiques. Il réalise ce travail de titan à titre gracieux.

*Chemin des Boiges* : Les gros travaux ont été réalisés en 2008 et les travaux de finition, retardés à cause du mauvais temps, devraient être finis en 2009.

# LA COMMUNE DE LESTERPS .... PROJETS 2009

## AMENAGEMENT DU BOURG - TRANCHE 3



Le projet est arrêté au schéma ci-contre excepté la restructuration de la route de La Poste qui monte un peu plus haut jusqu'à la bascule et qui prévoit le nouvel abri-bus.

Les travaux concernent aussi bien le réseau d'eaux pluviales que l'aménagement et le pavage des voies.

L'appel d'offre a été lancé le 21 novembre et clos le 22 décembre dernier.

Une réunion avec les riverains est prévue comme pour la première tranche.

## TERRAIN FAMILIAL GENS DU VOYAGE (REVISION DU PLAN D'OCCUPATION DES SOLS):

Suite à un travail avec l'association du chemin du hérisson et plusieurs autres organismes concernés, le Conseil Municipal a décidé de créer un terrain familial afin de reloger plus décemment la famille LEMAN qui stationne depuis de nombreuses années sur un minuscule terrain communal situé le long de la route de St Maurice.

M. CURCIO accepterait de vendre à la commune une portion de la parcelle attenante au terrain occupé actuellement. Cette parcelle étant classée en zone NC (non constructible), il est donc nécessaire de réviser le Plan d'Occupation des Sols afin d'avoir l'autorisation d'aménager ce terrain. Ceci n'est possible uniquement parce que le projet a un caractère d'intérêt public. Le bureau d'étude qui accompagnera la commune dans la procédure a été choisi et les différents devis concernant les réseaux ont été demandés.

## FDAC 2009 :

Comme cela avait été fait en 2007, nous allons procéder à des travaux de réfection de la voirie dans le cadre du FDAC. Les voies communales n° 105 allant aux Boucheries et n° 117 menant à Chez Carail ont été choisies. Très détériorées et proposées à chaque programme, elles sont maintenant prioritaires.

## TRAVAUX PETIT PATRIMOINE :

Dans le cadre des travaux de restauration du petit patrimoine, le Communauté de Communes du Confolentais a sollicité les communes afin qu'elles proposent des travaux. L'extérieur de la chapelle de l'image (Cimetière) avait été restauré par ce biais en 2006. Le Conseil municipal a décidé de proposer les travaux suivants : Réfection de l'intérieur de la chapelle du cimetière et réfection des murs des halles sur la place des tilleuls.

## MAISON MECHENET :

La maison Méchenet va être restaurée (menuiseries, électricité, peinture, plomberie, couverture) afin d'en faire un logement locatif. Les plans ont d'ors et déjà été réalisés et des devis vont être demandés aux artisans locaux. Des demandes de subventions seront faites dans le même cadre que la restauration du logement de l'instituteur.



## SIGNALÉTIQUE - NOM DES RUES :

Dans le cadre de la restructuration du bourg, il avait été prévu de donner un nom à chaque rue et de procéder à la numérotation des habitations afin de simplifier l'acheminement du courrier et des livraisons diverses et de faciliter la localisation d'une maison en cas d'urgence.

La participation de tous les lesterrois intéressés sera la bienvenue afin de trouver des noms en lien avec notre commune et/ou avec la réalité actuelle.

# SOCIETE DE CHASSE

Une exposition itinérante « LA PREDATION, LORSQUE LES ANIMAUX TUENT POUR SURVIVRE », s'est installée à LESTERPS pendant quelques jours.

Nicolas RAINARD, l'animateur de la fédération régionale des chasseurs du Poitou-Charentes, a proposé à deux cent cinquante élèves du primaire de Charente-Limousine et d'ailleurs (Benest, Brigueuil, Chasseneuil, Lesterps, Pleuville, Saulgond, Saint-Claud, Saint-Mary) une dizaine d'ateliers.

Cette exposition était réalisée par la fédération départementale des chasseurs de la Charente en partenariat avec la société de chasse de LESTERPS.

Dénués de tout prosélytisme, les chasseurs ont à cœur de **faire connaître la faune sauvage** dans son milieu et les règles souvent cruelles mais bien réelles qui régissent le monde animal.

Les enfants et les enseignants ont apprécié les outils pédagogiques mis à leur disposition au regard de la restitution de leur ressenti les jours suivants. Le public a pu lui aussi visiter cette exposition gratuitement et redécouvrir les animaux naturalisés de nos campagnes.



---

## ETOILE SPORTIVE DE LESTERPS

Durant la saison **2007-2008**, 28 joueurs ont porté les couleurs de l'ESL sur les terrains de la région.

L'**équipe A** se classe 4<sup>ème</sup> en championnat de 4<sup>ème</sup> division départementale : elle a été éliminée au premier tour de la coupe centre-ouest, a passé deux tours en coupe de la Charente et a été jusqu'en 8<sup>ème</sup> de finale en coupe Erdély.

L'**équipe B** en entente avec le FC St Christophe termine 5<sup>ème</sup> en championnat de 5<sup>ème</sup> division départementale : étant en entente, elle ne dispute aucune coupe.

La saison **2008-2009** a débuté le 7 septembre pour le 1<sup>er</sup> tour de coupe du centre-ouest et s'achèvera le 17 mai 2009. L'équipe A, en championnat de 4<sup>ème</sup> division, dispute ses rencontres sur le terrain de Lesterps.

L'équipe B, toujours en entente avec le FC St Christophe, joue tous ses matchs sur le terrain de St Christophe.

Le 5 octobre, après la rencontre en coupe de la Charente gagnée 2 à 0 sur Pleuville, a eu lieu la remise de maillots offerts par **Alain et Mireille du Bar-Restaurant Les Tilleuls**. Les joueurs ainsi que le bureau les en remercient vivement.

### Manifestations prévues pour l'année 2009:

30 août :	Tournoi à 11
10 Novembre :	Loto
27 décembre :	Concours de belote



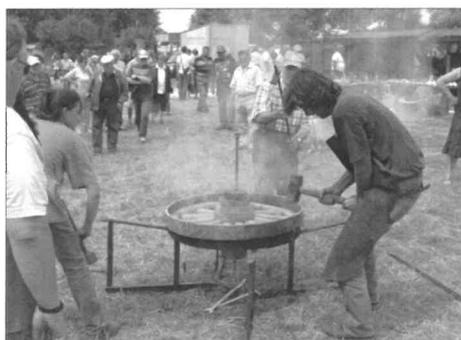
# AU COMITE DES FETES

On peut affirmer que l'année 2007 était à classer parmi les bonnes années pour le Comité des Fêtes, ce qui est réconfortant en retour du travail fourni tout au long de l'année par cette équipe de purs bénévoles. Il faut noter que l'état d'esprit de perfectionniste qui règne au sein de notre comité, conduit à une dépense d'énergie de plus en plus importante tout au long de l'année afin de prévoir et de préparer nos manifestations pour qu'il n'y ait pas de faille le jour venu.

Le programme de 2007 a débuté par le loto du printemps qui a connu un succès fort honorable.

Au mois de juin, premier gros morceau avec la fête de la mécanique ancienne. Cette année a vu une innovation avec la foire au matériel ancien qui s'est tenue dès le samedi matin.

L'omelette géante du samedi soir a connu un succès qui va crescendo. Alain Michel avec ses solistes et son chanteur imitateur, a su animer cette soirée de main de maître. L'entracte a été consacré, pour la première fois, à l'élection de Miss Lesterps, qui a vu la consécration de Valentine.



Le dimanche, traditionnellement consacré à la mécanique ancienne dans le pré et aux expositions sous les tivolis, a vu un nombre de visiteurs toujours aussi imposant sillonner les rues de Lesterps. Le repas campagnard de midi a permis à tous ceux qui le désiraient de se restaurer. Le défilé de l'après midi, malgré une part d'improvisation due au mauvais temps qui a régné les jours précédents, a lui aussi été réussi. La fête foraine a pu bénéficier de cette affluence tout au long de ces deux journées. Le tirage de la souscription volontaire a vu Monique (de la Poste) gagner le séjour sur la Costa Brava.

A peine le temps de souffler un peu et c'est le Festival de l'accordéon (12<sup>ème</sup> du nom) qui est là. C'est sous un temps très maussade que nous avons installé les tivolis et les pistes de danse tout au long de la semaine, nous contraignant même à des manœuvres plus importantes pour cause de pelouse détrempée. Mais il en faut plus pour atteindre le moral de l'équipe. Si bien que tout était fin prêt dès le samedi pour accueillir, sous le soleil revenu, les caravaniers au nombre de plus en plus important.

La journée du dimanche débuta dès le matin avec les animations dans les rues et devant les commerces, ainsi que par la messe accompagnée par Chantal Soulu et Sébastien Farge.

Une surprise (comme sait si bien les préparer notre président) attendait la foule massée dans les rues. En effet, Pascal Michaud avec son accordéon accompagné par Nono avec sa guitare, étaient juchés sur une charrette de blé tirée par une paire de magnifiques vaches, comme les plus anciens ont connu.

Vers midi, tout ce beau monde, accompagné par Peggy et René, s'est retrouvé au stade où il était possible de se restaurer sous les tivolis.

Dès 14 heures, c'est une douzaine d'accordéonistes, accompagnés par l'orchestre d'Alain Michel, qui se sont succédés sur le podium pour le plaisir des danseurs et des admirateurs encore plus nombreux que les années précédentes.

Après une pause consacrée au souper et animée, comme ils savent si bien le faire, par Peggy et René sur leur guinguette ambulante, le Festival a repris ses droits jusqu'au tirage, avec la participation de la municipalité, du feu d'artifice. Un seul petit bémol



est venu ternir cette soirée. En effet sous la menace de l'orage, et pour des raisons de sécurité (on ne plaisante pas avec elle) nous avons été obligé, à contrecœur, d'écourter un peu cette soirée.

Après une pause bien méritée, compte tenu du succès des manifestations passées, il a été décidé de réunir tous les bénévoles, sans qui, on ne le dira jamais assez, il ne serait pas possible de réaliser toutes ces animations. Chose faite le samedi 3 novembre autour d'un apéritif dînatoire bien garni, à la salle municipale, ce qui a permis de passer un bon moment de convivialité.

Le mois de décembre est un mois très chargé pour le Comité des Fêtes. En effet, dès le premier samedi le loto a fait salle comble.

La décoration des rues, réalisée cette année avec la participation des employés municipaux, et avec un président qui s'est retrouvé des vertus d'artiste, a vu une nouveauté avec la crèche installée sur le parvis de l'église. Cette crèche a apporté un plus, compte tenu que les décors de l'année passée ont eux aussi été réinstallés.

C'est avec ce décor de rêve que le Père Noël est passé par Lesterps le samedi 22 décembre, à la tombée de la nuit. Après la traditionnelle distribution de friandises et les séances photo, tout ce petit (et grand) monde s'est retrouvé à la salle municipale pour le pot de l'amitié offert par le comité.



Décembre s'est terminé par le réveillon de la Saint Sylvestre. Ce réveillon, qui cette année affichait complet, a permis de rentrer dans la nouvelle année dans la joie et dans la bonne humeur.

L'année 2008, à l'image de l'année 2007, s'est déroulée avec un réel succès pour les différentes manifestations. Souhaitons que cela perdure encore en 2009.

Le Président du Comité des Fêtes, entouré de tous ses membres, au risque de se répéter, remercie, une fois de plus, tous les bénévoles et sympathisants qui participent à la réalisation et à la réussite de ces manifestations, permettant ainsi au Comité des Fêtes d'assurer sa mission d'animateur de la vie communale si indispensable de nos jours à une commune rurale comme la notre, et adresse à tous, ses vœux les meilleurs pour 2009.

---

## DANSE POUR TOUS

A Lesterps, les stages de danse ne sont pas une nouveauté. Années après années, l'équipe responsable organise de nouveaux stages sur des cultures et des rythmes différents.

En 2007, nous nous sommes intéressés à la danse country et fort du succès rencontré nous avons continué cette action sur 2008.

La danse c'est bien sûr des mouvements sur de la musique mais s'y ajoute d'autres valeurs non moins importantes auxquelles nous tenons comme la convivialité.

La danse country a séduit les adeptes de la danse en ligne. En évoluant en solo il n'y a plus la crainte de déstabiliser le danseur ou la danseuse et si par mégarde on perd le pas il est aisé de réintégrer le rythme de la chorégraphie

Les stages ont été de vrais moments de détente partagés avec les participants des communes avoisinantes.



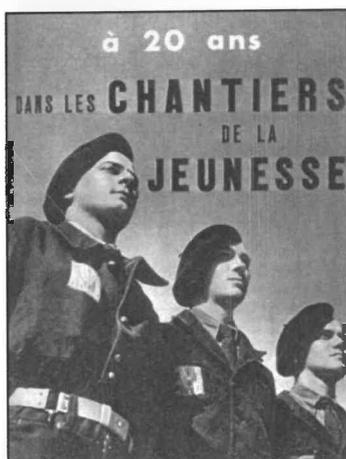
# LA VIE DE L'AMICALE DES ANCIENS COMBATTANTS

**Nos peines :** En 2007 et 2008, trois membres de notre amicale sont décédés : Yvette COURIVAUD le 11 juin 2007, Henri DESNOEL le 7 novembre 2007 et Abel FAUBERT le 30 octobre 2008. *L'amicale présente aux familles ses plus sincères condoléances.*



## **L'amicale pense à ses aînés :**

Comme chaque fin d'année, les membres de notre amicale qui vivent en maison de retraite ou qui ne peuvent pas se déplacer reçoivent un « colis douceur ». Cette opération cantonale menée par André VILLELEGER a permis à Noël de satisfaire quarante-deux personnes dont onze de Lesterps.



## **EN 1940, ILS AVAIENT 20 ANS...**

Après la défaite de l'armée française devant l'invasion germanique, l'armistice est signé le 22 juin 1940 pour entrer en vigueur le 25 juin. Plus d'un million de soldats français sont conduits dans les stalags en Allemagne. De Londres, le Général De Gaulle lance son célèbre appel : il invite les Français à s'unir à lui dans l'action, dans le sacrifice et dans l'espérance. Le pays est coupé en deux par la ligne de démarcation : les 3/5 de la France sont occupés par les troupes victorieuses du grand Reich.

A partir du 3 juillet 1940, les jeunes français de 20 ans sont appelés pour une durée de 9 mois dans les « chantiers de jeunesse ». Les 1<sup>ers</sup> contingents passent des semaines difficiles : les cantonnements sont souvent installés dans les bois sous des tentes, le ravitaillement est rationné et la discipline est des plus dures. Le matin culture physique, pieds nus et torse nu, même l'hiver dans la neige. Les jeunes portent un uniforme de drap vert ou bleu, quelques fois la veste est remplacée par un blouson de cuir. Ils sont chaussés de souliers montants à clous surmontés de guêtres, coiffés d'un béret bleu marine rabattu sur l'oreille gauche. L'uniforme et le salut au drapeau rappellent l'armée, c'est dans ces conditions que notre compatriote Yves PERRIN se trouve fin juin 1943.

D'abord, il est envoyé à Bruère Allichamps dans le Cher dans ce camp où le travail consiste à abattre des arbres destinés à faire du charbon de bois. Puis, en février 1944, il est dirigé dans les Landes à Sore et travaille comme bûcheron sous les ordres de soldats allemands. Les loisirs sont rares : pourtant, un soir le son d'un accordéon attire Yves et dix de ses camarades vers une bergerie. Un bal a lieu dans cet endroit, tout le monde danse, les jeunes filles du voisinage sont venues : c'est la fête. Elle sera de courte durée car à une heure du matin, un groupe de soldats allemands fait irruption dans le local et met fin aux festivités. Ils recherchent un jeune français, chauffeur du commandant allemand du secteur. Les onze copains restent assis par terre les mains sur la tête jusqu'à six heures du matin avant d'être conduits sans ménagement vers un toit à cochon : ils resteront enfermés les uns sur les autres jusqu'au soir.

A leur sortie, ils sont conduits en camion à la base sous-marine de Bordeaux située sur la rive droite de la Garonne. Yves décide de quitter les lieux et s'échappe un soir avant vingt heures (heure du couvre-feu) pour regagner le Confolentais. Sur le trajet, en allant vers la gare St Jean, il croise sur le pont de Pierre une patrouille allemande qu'il salue sans être inquiété. A la gare, en attendant le train, il se couche sur un banc, il est alors contrôlé par les allemands : il dit qu'il est en permission et montre sa carte d'affectation aux chantiers de jeunesse. Les soldats lui font prendre un billet de train pour Angoulême. Il prend le train et descend à Coutras où un ami de son père travaillant à la gare le fait partir dans un wagon de



Groupe de maquisards avant d'être fusillés

marchandises. A Angoulême, il part chez des connaissances qui habitent la Grand-fond. La gare est bombardée toute la nuit et le matin, il peut prendre le « Petit Mairat », tortillard qui va le transporter jusqu'à Alloue d'où il téléphone au receveur de la poste de Lesterps pour que l'on vienne le chercher. Son père, facteur dans la bourgade s'empresse d'aller à sa rencontre à bicyclette. En roulant, il emmène une seconde bicyclette de la main gauche : Yves a déjà parcouru huit kilomètres quand son père le rejoint.

De retour à Lesterps, il sait qu'il ne peut pas rester ici sans être inquiété car les dénonciations sont courantes. Il décide de rejoindre le maquis Bernard. Les troupes du maquis sont renforcées par ces jeunes qui arrivent début juillet 1944 pour fuir les chantiers de jeunesse mais aussi le STO (Service du Travail Obligatoire). Ce service mobilise les jeunes pour aller travailler dans les usines allemandes dont les ouvriers sont mobilisés. Les réfractaires à cet appel sont activement recherchés par la milice, leurs familles sont menacées de sévères représailles. Le maquis est le seul refuge pour ces jeunes réfractaires.

Malgré cela, les combats sont de plus en plus fréquents, des parachutages venant d'Angleterre apportent armes, munitions et vêtements aux combattants de l'ombre. Le maquis Bernard occupe le territoire entre St Junien, Rochechouart et Chabanais. Yves Perrin reçoit le baptême du feu à Vayres puis à St Mathieu, il se trouve ensuite à la libération de St Junien le 14 juillet 1944 et il est nommé caporal le 25 août 1944.



Le groupe de combat d'Yves PERRIN

Le 1<sup>er</sup> août, il se trouve à la bataille de Chabanais, les combats durent trois jours. Le maquis Bernard déplore 17 tués tandis que les pertes allemandes s'élèvent à 70 morts. Le même maquis est dirigé vers Limoges du 7 au 15 août, il occupe la zone d'Aixe sur Vienne, Landouge et Verneuil.

Le 17 août, l'ordre d'attaque général est donné, les combats sont rudes, les allemands faiblissent et perdent pied. La ville de Limoges est libérée le 21 août au soir puis, le 1<sup>er</sup> septembre, c'est au tour de la ville d'Angoulême d'être libérée après quelques accrochages à l'Isle d'Espagnac et à Sainte Catherine. Les différents groupes de maquis se rassemblent pour former le 107<sup>ème</sup> R.I. Cette formation est dirigée vers Royan, Saint Georges de Didonne, Saujon, Mortagne sur Gironde.



Poste avancé - Région de Royan - Hiver 44

Yves PERRIN, nommé Sergent, participe aux combats de Royan. Les Allemands sont encerclés par tous ces jeunes mal équipés, mal entraînés aux manœuvres des armes et sans connaissance des règles élémentaires du combat (camouflage, chemin de repli en cas d'accrochage).

Beaucoup d'entre eux sont tués et le salut des autres est dû à l'arrivée de la 2<sup>ème</sup> D.B du Général Leclerc. Les positions allemandes sont pilonnées pendant des heures. Le Général lance un ultimatum au commandant allemand de la place de Royan pour qu'il se rende. Devant son refus, les bombardements reprennent et obligent l'ennemi à capituler fin avril 1945. Le 107<sup>ème</sup> R.I se dirige alors vers La Rochelle où il est dissous le 10 septembre 1945. Yves Perrin est affecté à la 93<sup>ème</sup> compagnie de transmissions et remonte vers le nord en passant par Arçais dans le marais poitevin. Il sera démobilisé à Bressuire en novembre 1945.



Yves PERRIN (debout) au PC de Saujon

Après une carrière dans les postes, d'abord à Paris puis à Saint Junien, Yves à la retraite a retrouvé Lesterps, son village natal et la maison familiale. Il a participé à la vie locale en tant qu'adjoint au maire pendant dix années et s'occupe toujours de l'amicale des Anciens Combattants. En 1985, à La Couronne, au cours d'un rassemblement d'anciens du maquis, il est décoré de la médaille de la Résistance par l'ex-Colonel Bernard.

# GYM VOLONTAIRE

Cette année, notre petite équipe compte 15 licenciées dont deux nouvelles recrues venant l'une de St Christophe et l'autre de Lesterps.

L'année dernière nous avons acheté quelques steps ce qui nous permet de varier un peu nos activités. Contrairement aux années passées, nous n'avons malheureusement pas pu faire de sortie vélo-rail car le temps ne nous l'a pas permis.



## AVIS AUX AMATEURS !

Si vous voulez vous joindre à nous, pas de problème, nos séances ont toujours lieu le :

**JEUDI SOIR A 20H30 A LA GRANDE SALLE DES FETES**

ATTENTION, à partir du mois de mai, quand le temps nous le permet, nous faisons de la marche dans nos beaux chemins de Charente Limousine.



## CLUB DU 3<sup>ÈME</sup> AGE

**2007/2008:** Les 43 adhérents du Club ont pu se retrouver lors des quelques manifestations habituelles : Vente, loto, après-midi goûter mais malheureusement l'organisation d'un voyage n'a pas été possible. Le bureau était composé comme suit : Mme RIVET Renée (Présidente), M. ZAITZEFF Jean (Secrétaire), Mme THIBAUT Yolande (Trésorière), DAVIN Yvette, BAUDON Hilaire, DANGLADE Roger, PERRIN Ginette, BESSAGUET Alice et BESSAGUET Aimé.

Parmi les activités 2008, le **loto du 20 avril** a connu une nouvelle fois une affluence record, le **déjeuner des vacances du 10 juillet**, préparé par notre restaurateur Alain RATEAU, a permis à 36 adhérents de se retrouver pour une journée festive et l'**exposition-vente du 6 octobre** a eu un réel succès égal à notre ambition. Vu le succès du loto et de l'exposition-vente, le Club a eu le plaisir d'offrir à tous les adhérents un repas gratuit en remerciement de tous les lots offerts par chacun lors de ces deux manifestations. Ce repas servi par notre restaurateur habituel a eu lieu le **22 novembre**.

L'**assemblée générale du 17 décembre** a été suivie de la bûche de Noël. Après le rapport moral de la présidente et le rapport financier présenté par la trésorière et approbation des comptes, la trésorière a remis sa démission pour convenance personnelle. Le Conseil d'administration s'est donc réuni le **22 décembre** pour procéder à son remplacement.

### Constitution du bureau pour 2009 :

Présidente : RIVET Renée - Vice-présidente : PERRIN Ginette  
Secrétaire : ZAITZEFF Jean - Secrétaire Adjt : DANGLADE Roger  
Trésorière : VERSLYPE Jacqueline - Trésorier Adjt : BAUDON Hilaire  
Autres membres : DAVIN Yvette, BESSAGUET Aimé et BESSAGUET Alice  
Vérificateurs des comptes : JONQUET Fernand et HODENT Noël.

**Manifestations 2009 :** Vous pouvez prendre connaissance des dates des festivités habituelles dans le tableau de la page ci-contre, d'autres sont en projet mais restent à définir... Les réunions des adhérents pour les après-midi détente ont toujours lieu les 2<sup>èmes</sup> et 4<sup>èmes</sup> jeudis de chaque mois à la salle des Tilleuls durant le printemps et l'été et les 2<sup>èmes</sup> et 4<sup>èmes</sup> mercredis de chaque mois à la grande salle durant l'hiver.

**Le Club des Aînés vous présente ses meilleurs vœux pour l'année 2009.**

# UTILE ET PRATIQUE

## Ouverture des déchetteries

	CONFOLENS – 05 45 84 40 42		BRIGUEUIL – 05 45 31 41 45	
Lundi	9 h – 12 h	14 h – 18 h	Fermée	14 h – 18 h
Mardi	Fermée	14 h – 18 h	9 h – 12 h	Fermée
Mercredi	9 h – 12 h	14 h – 18 h	Fermée	14 h – 18 h
Jeudi	Fermée	Fermée	Fermée	14 h – 18 h
Vendredi	9 h – 12 h	14 h – 18 h	Fermée	14 h – 18 h
Samedi	9 h – 12 h	14 h – 18 h	9 h – 12 h	14 h – 18 h
Dimanche	Fermée	Fermée	Fermée	Fermée

## Ramassage des ordures

Sacs jaunes : les mercredis matins des semaines paires - Sacs noirs : les jeudis matins

Règles de report de collectes suite aux jours fériés (concerne les sacs noirs et jaunes) :

Lorsque votre semaine de collecte comporte un jour férié, les collectes seront toutes décalées d'une journée à partir du jour férié. Un calendrier vous a été fourni avec les sacs jaunes mais la mairie peut vous en fournir une copie.

## Prévention CANICULE - Inscription sur le Registre Communal

Dans le cadre de la mise en œuvre du Plan national canicule, la Commune doit *recenser* toutes les personnes âgées ou handicapées vivant seules à leur domicile qui pourraient être *vulnérables* en cas d'événement climatique.

Je vous informe donc que tout lesterrois intéressé *doit se faire connaître* à la Mairie par courrier en précisant ses nom, adresse et numéro de téléphone. Ce registre « Canicule » permettra de prévenir les personnes en cas de déclenchement d'alerte et de connaître leurs besoins éventuels.

## Calendrier des dates à retenir pour l'année 2009

Dates	Festivités
Mercredi 14 janvier	Galette des rois du Club du 3 <sup>ème</sup> Age
Samedi 17 janvier	Galette des rois de la Gym
Samedi 31 janvier	Loto de la Chasse
Samedi 7 février	Repas annuel du Club du 3 <sup>ème</sup> Age
Samedi 28 février	Repas de la Chasse
Samedi 28 mars	Concours de belote du Club du 3 <sup>ème</sup> Age
Dimanche 19 avril	Loto du Club du 3 <sup>ème</sup> Age
Samedi 9 mai	Loto du Comité des fêtes
Sam. 6 et Dim.7 juin	Fêtes de la mécanique ancienne du Comité des fêtes
Un jeudi de juillet (à définir)	Sortie pêche/Pétanque du Club du 3 <sup>ème</sup> Age à Pressac
Un jeudi de juillet (à définir)	Déjeuner des vacances du Club du 3 <sup>ème</sup> Age
Dimanche 19 juillet	14 <sup>ème</sup> Festival de l'accordéon du Comité des fêtes
Dimanche 9 août	Méchoui de la Chasse
Dimanche 30 août	Tournoi à 11 - Etoile sportive de Lesterps
Sam. 5 et Dim. 6 septembre	Ball-trap de la Chasse
Un dimanche d'octobre (à définir)	Portes ouvertes - Exposition-Vente du Club du 3 <sup>ème</sup> âge
Samedi 5 décembre	Loto du Comité des fêtes
Mardi 10 novembre	Loto du Foot
Un mercredi de décembre (à définir)	Assemblée générale - Bûche de Noël du Club du 3 <sup>ème</sup> âge
Dimanche 27 décembre	Concours de belote du Foot
Vendredi 31 décembre	Réveillon de la Saint-Sylvestre du Comité des fêtes

# HISTOIRE D'AILES ! (par Micheline GRI)

Que serait la vie dans nos petites communes sans elle (et sans ailes !) ? On dit qu'elle « ne fait pas le printemps » pourtant elle symbolise le retour des beaux jours. Sa réapparition nous rassure au sortir du froid et de la grisaille de l'hiver. Dans notre bourg et dans nos villages, elle rythme notre vie, partage avec nous le printemps et l'été, sillonne le ciel et nous interpelle par ses gazouillis, ses cris.

Il en existe cinq sortes : l'hirondelle rustique (ou hirondelle de cheminée), l'hirondelle de fenêtre, l'hirondelle de rivage, l'hirondelle de rochers et l'hirondelle rousseline (en méditerranée).

Les plus familières chez nous sont l'**hirondelle rustique** et l'**hirondelle de fenêtre**. Ce sont des oiseaux migrateurs insectivores qui pèsent de 15 à 25 g selon l'espèce, l'individu.

## COMMENT LES RECONNAITRE ?

L'*hirondelle rustique* est blanche et noire et sa gorge est rousse (plus ou moins selon l'âge de l'animal). Elle est très fine et a une longue queue terminée par deux filets.

Elle construit son nid à l'intérieur des vieux bâtiments, des granges, des étables traditionnelles où elle trouve la chaleur et les insectes à proximité des animaux.

L'*hirondelle de fenêtre* est blanche et noire. Elle est plus petite et sa queue est courte. Elle construit son nid à l'extérieur sous les avant-toits : coupe fermée avec juste un orifice d'accès.



*Hirondelle de fenêtre prête à prendre son indépendance.*

*Hirondelle rustique encore très jeune*

## COMMENT SE NOURRISSENT -ELLES ?

Les hirondelles se nourrissent d'insectes en volant le bec ouvert. Les hirondelles de fenêtre chassent plus en altitude. Les deux espèces se partagent le ciel de façon pacifique.

## COMMENT CONSTRUISENT-ELLES LEUR NID ?

Elles utilisent de la boue (sable fin, gros sable, argile, limon...), des racelles, des brins d'herbe sèche, des brins de paille, du crin de cheval...

Certains nids sont entièrement construits par un couple, d'autres sont consolidés, restaurés : grâce aux nombreux bourrelets on peut deviner l'âge du nid. On a trouvé des nids de 50/60 ans. Il faut 4 jours pour retaper un nid et d'innombrables allers et retours afin de porter 12 fois le poids de l'oiseau en terre humide et différents petits matériaux.

## LA REPRODUCTION :

Lorsque l'on entend un chant d'hirondelle, il s'agit d'un mâle qui marque son territoire. Les hirondelles ont 4 à 5 petits par nichée et font 2 à 3 nichées avant le départ en migration. Elles ne sont pas forcément fidèles : s'il n'y a qu'un couple, elles sont fidèles mais en colonie elles le sont moins.

## LA MIGRATION :

Les hirondelles viennent chez nous pour se reproduire. Elles se rendent au sud du Sahara dans la zone sahélienne, même en Afrique du sud lorsqu'ici la nourriture commence à se faire rare. Dès la mi-août, parents et nouveau-nés commencent la migration. C'est le début d'un voyage très long et périlleux : sur 10 nouveau-nés 2 seulement reviennent (80% de perte) et sur 10 adultes uniquement 5 reviennent.

## AVENIR DES HIRONDELLES :

Elles font partie des espèces en voie de disparition : en 10 ans moins 84 % chez les hirondelles de fenêtre et baisse de 40% du nombre d'hirondelles rustiques.

Les responsables sont les pesticides : insecticides, herbicides et les stabulations où l'hirondelle ne trouve pas la chaleur qui lui est nécessaire.

## SAUVONS LES HIRONDELLES :

Si vous trouvez une jeune hirondelle tombée du nid, vous pouvez la sauver en la nourrissant, toutes les 2 heures, avec du steak haché menu et humidifié : elle sera rassasiée lorsqu'elle n'ouvrira plus le bec.

